

- ✓ La répartition et les caractéristiques de la population communale est en corrélation avec l'unité territoriale actuelle de la communauté d'agglomération ;
- ✓ Le lien entre ces 2 communes et le territoire de Carcassonne Agglo est incontestable d'un point de vue économique et commercial notamment à travers le poids de l'agriculture et du tourisme ;
- ✓ L'organisation des services publics témoigne également de la pertinence territoriale du projet d'extension.

Cette proposition d'intégration des communes de Trassanel et Pomas est acceptée à l'unanimité.

3. Demande de subventions travaux toiture église :

Mme le Maire rappelle que l'entreprise Air Works contactée par nos soins est venue sur place et a constaté que les plaques de flexotuille, posées sous les tuiles, sont abimées et donc laissent passer l'eau. Ils avaient proposé de venir sur une journée pour découvrir une petite partie du toit afin d'accéder à la charpente et constater si des dégâts ont été causés par ces fuites.

Cette intervention a eu lieu le 5 avril 2019 et l'entreprise a fait un dossier avec photos et un compte rendu des travaux à effectuer ainsi qu'un chiffrage comprenant le remplacement d'une poutre au niveau de la toiture Nef, l'étanchéité entre le clocher et la toiture Nef, fabrication de 2 chevêtres pour la mise en sécurité des tuyaux des poêles, le remplacement de plaques flexotuelles percées et un retouillage avec la pose de crochets visés dans la volige qui permettront aux tuiles de ne pas glisser.

Ce devis s'élève à 20 750,00 € HT soit 24 900,00 € TTC.

Madame le Maire demande aux membres du conseil de bien vouloir se prononcer sur cette proposition, sachant que ces travaux sont indispensables et assez urgent vu l'état du plafond de l'église qui commence à être bien désagrégé. Ce bâtiment abrite une croix en pierre datant du 16ème siècle et classée à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Elle précise que des subventions pourront être demandées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette proposition de travaux de toiture de l'église par l'entreprise Airworks pour un montant de 20 750 € HT dans le but de préserver le patrimoine de la commune et de demander des subventions au Département, à la Région, à l'Etat et à l'Agglo pour un montant le plus élevé que possible.

4. Délibération de l'association des Maires « Evolution du système de santé » :

Mme le Maire présente la proposition de la Fédération Hospitalière de France (FHF), qui rassemble les 1000 hôpitaux publics et 3800 établissements sociaux et médico-sociaux publics.

Considérant que les inquiétudes et colères exprimées dans le pays ces dernières semaines illustrent à nouveau un sentiment de fractures territoriales et sociales dans l'accès aux services publics, dont la santé est un des piliers. De nombreux territoires ne disposent que d'une offre insuffisante de services de santé, aggravée par l'existence de freins à la coordination entre l'ensemble des acteurs de santé. De trop nombreux Français renoncent à se faire soigner, pour des raisons d'accessibilité tant économique que géographique. L'accès aux soins constitue une des préoccupations majeures de concitoyens et qu'il s'agit d'un sujet récurrent dans les échanges quotidiens avec nos administrés. Les établissements de santé doivent de plus en plus faire face à une situation financière extrêmement tendue et à des fermetures de lits mettant notamment un frein à une prise en charge optimale des urgences. La réforme du système de santé « Ma Santé 2022 » n'a fait l'objet d'aucune concertation mais d'une simple consultation réservée aux spécialistes et experts, et qu'elle elle a omis d'intégrer les élus locaux et notamment les collectivités locales, les conseils de surveillance des hôpitaux, les conseils d'administration des établissements sociaux et médico-sociaux, les citoyens et les acteurs de santé. Les élus ne sont pas suffisamment associés à l'organisation territoriale des soins du fait de directives nationales homogènes, technocratiques et éloignées des réalités locales mais sont pourtant engagés dans l'évolution du système de santé et sont acteurs du changement.